

COMMUNE DE CALAVANTE

Séance du Conseil municipal du 05 novembre 2015

Membres en exercice:11

Date de la convocation: 02/11/2015

Présents:10

L'an deux mille quinze et le cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe LACOUME

Votants:10

Présents : Philippe LACOUME, Thierry FOURCADE, Andre DUCO, William AMOURET, Claude CANTERO, Fabrice CLARAC, Didier TRAQUET, Stéphanie ESCOULA, Eric DUTHU, Thierry FERRANE

Pour: 10

Contre:0

Représentés:

Abstentions:0

Excusés: Vincent COLLONGUES

Absents:

Secrétaire de séance: Thierry FOURCADE

Objet: MOTION sur le projet "Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement" - DE_2015_027

Le Conseil municipal de la commune de Calavanté,

Après avoir examiné le contenu du mandat de négociation conféré par les États membres de l'Union européenne à la Commission européenne pour que celle-ci négocie, en vertu de l'article 207 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, avec les Etats-Unis d'Amérique, un accord de "Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement";

Après avoir constaté que plusieurs articles de ce mandat précisent que l'accord en négociation s'imposera aux municipalités et autres collectivités territoriales;

Après avoir observé que plusieurs dispositions de ce mandat remettent en cause les prérogatives des collectivités territoriales telles que définies dans la Constitution de la Vème République et dans la législation française;

Après avoir souligné que les objectifs de ce mandat menacent gravement le choix de société et les modes de vie qui font le vouloir vivre en commun du peuple de France;

Considère que le, projet en cours de négociation contient en germes de graves dangers pour les exigences sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales et techniques en vigueur en France;

Estime en conséquence que le projet est inacceptable;

Demande au Gouvernement de la République de dénoncer l'accord qu'il a donné pour cette négociation en Conseil des Ministres de l'UE le 14 juin 2013;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Philippe LACOUME

